

Le contrat-programme de l'ONEE en bonne voie

● Le contrat-programme entre l'État et l'ONEE sera signé dans les prochaines semaines, selon le ministre des Affaires générales et de la gouvernance. Ce dernier vise à sortir l'entreprise de ses difficultés actuelles et à prendre en compte l'impact des réformes des subventions publiques, notamment pour le secteur de l'énergie.



● «L'ONEE doit être géré comme une entreprise privée», a déclaré Mohamed El Ouafa, ministre des Affaires générales et de la gouvernance.

Le ministre des Affaires générales et de la gouvernance, Mohamed El Ouafa, est catégorique, il va y avoir du nouveau dans la tarification de l'électricité, une fois que le contrat-programme entre l'État et l'ONEE sera signé et que les mesures envisagées par le gouvernement dans le cadre de la réforme des subventions des produits pétroliers seront véritablement effectives. «En toute sincérité, il va y avoir une augmentation du prix de l'électricité», avait annoncé le ministre en fin de semaine dernière à l'occasion d'une rencontre sur les mécanismes de stabilisation des prix des produits pétroliers, organisée par l'Association «Énergies» des hors-cadres de l'ONEE et du groupe ISCAE. D'après le ministre, le contrat sera signé dans les prochaines semaines. Ce n'est pas la première annonce du genre puisque la signature de ce contrat est attendue depuis des années. Lors de la dernière session du Conseil d'administration de l'ONEE, qui s'est tenue en septembre dernier, le chef de gouvernement en personne Abdelilah Benkirane a d'ailleurs mis l'accent sur la nécessité d'accélérer l'élaboration du contrat-programme relatif à l'ONEE. Selon le chef de gouvernement, il devra définir «les conditions de restauration des équilibres financiers de l'office, préciser les engagements de toutes les parties intervenant dans la mise en œuvre de sa stratégie ainsi que les ressources

financières allouées». L'élaboration du contenu du contrat est, certes, bien avancé depuis cette période sauf qu'entre-temps, beaucoup de choses ont changé ou disons plutôt se sont invitées dans les enjeux à prendre en compte. C'est le cas de la réforme des subventions publiques, notamment de celle des produits pétroliers. Les mesures envisagées dans ce cadre par le gouvernement, notamment pour ce qui est du fioul industriel vont nécessairement impacter l'ONEE, qui fait déjà face à une situation financière des plus difficiles.

Libéralisation de la production

À ce niveau, la dernière sortie du ministre des Affaires générales permet d'en savoir un peu plus sur les détails de ce nouveau contrat-programme. «Nous n'allons plus subventionner le fioul, mais plutôt le prix de l'électricité», a annoncé le ministre El Ouafa. Parmi les mesures envisagées, l'inscription d'une ligne dans le budget général de l'État pour que la Caisse de compensation n'ait plus à supporter la facture énergétique avec des proportions énormes, comme c'est le cas actuellement. Parallèlement, le gouvernement envisage de libéraliser progressivement et partiellement la production d'énergie au Maroc. Les détails ne sont pas encore définitivement finalisés mais d'après l'aperçu donné par Mohamed El Ouafa, il s'agira de conclure des partenariats avec 3 ou 4

entreprises marocaines qui vont d'abord se charger de subvenir à leur consommation interne et par la suite vendre l'excédent. Selon le ministre, la libéralisation va pousser à une sorte de guerre des prix, comme c'est le cas dans d'autres secteurs, ce qui sera bénéfique pour le consommateur en la perspective de baisses, cette fois, à attendre. Pour revenir à l'ONEE dont la situation a beaucoup alimenté la polémique dernièrement, Mohamed El Ouafa a clairement indiqué que l'un des plus gros change-

ments à attendre, c'est au niveau du management de cette entreprise. «Il y a un problème de management à l'ONEE», a martelé le ministre des Affaires générales, qui a toutefois reconnu l'importance du travail mené par l'ONEE. «L'ONEE doit être géré comme une entreprise privée», a souligné El Ouafa pour qui «elle peut même être rentable». Le contrat-programme devrait, de ce fait, tenir compte de ces objectifs qui s'inscrivent d'ailleurs dans le cadre de la réforme de la gouvernance des entreprises publiques, un chantier initié par le ministère de l'Économie et des finances à travers la Direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP) et qui ressort également des responsabilités du département d'El Ouafa en charge de la gouvernance. ;

PAR ABOUBACAR YACOUBA BARMA
a.barma@leseco.ma